



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Bovins

Question écrite n° 17062

Texte de la question

M Rene Drouin appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la foret sur le fait que de nombreuses associations de consommateurs s'opposent a la commercialisation de la Somatotropine bovine (BST), hormone de croissance permettant d'accroitre de facon significative le rendement des vaches laitieres notamment. Il lui rappelle que, dans un contexte de surproduction agricole, la communaute europeenne a impose le gel de nombreuses surfaces agricoles. Dans un tel contexte, l'autorisation de commercialiser cette hormone, outre le fait que d'eventuels effets nocifs pour l'homme sont loin d'etre ecartes, aura pour consequence de favoriser les tres grosses exploitations laitieres, d'accelerer la concentration et d'encourager les situations de monopole. Il lui demande s'il a envisage d'autres modeles de croissance agricoles, qui ne se preoccupent pas exclusivement de productivite. Il lui demande, en liaison avec M le ministre de la sante, de profiter de la reticence d'une grande partie de l'opinion publique pour interdire et faire interdire dans la communaute europeenne l'emploi de la Somatotropine bovine, donnant en meme temps un coup d'arret au lobby pharmaco-veterinaire qui a, dans cette affaire comme dans d'autres, le seul profit comme objectif.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'agriculture et de la foret suit de tres pres le debat suscite par l'emploi eventuel de la somatotropine bovine en production laitiere. Si, pour le moment, les organisations agricoles ont generalement une attitude negative ou pour le moins reservee, certaines se prononcent en faveur de ce nouvel outil au service de l'elevage. Quant aux organisations de consommateurs, leur position de principe quant a l'emploi des stimulateurs de production est bien connue, mais, du moins en France, ne s'est-elle pas manifestee de facon particuliere a l'egard de la BST En toute hypothese, la decision d'autoriser ou non la BST devra concerner l'ensemble de la Communaute. D'autre part, le ministre de l'agriculture et de la foret ne manquera pas de peser longuement les avantages et les inconvenients qui pourraient resulter de l'impact socio-economique de l'emploi de la BST avant toute decision. S'il estime prematuree toute prise de position a l'egard de ce dossier, le ministre de l'agriculture et de la foret reste ouvert a toute hypothese de travail sur des modeles de croissance agricole qui n'integrerait pas exclusivement la productivite. Le soutien que ses services apportent aux appellations d'origine, aux labels et autres signes de qualite le prouve.

Données clés

Auteur : [M. Drouin Ren](#)•

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17062

Rubrique : Elevage

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 septembre 1989, page 3874